



Vanves, le 1^{er} juillet 2011

Stage intensif de préparation aux épreuves d'entrée à Sciences Po Paris et aux IEP de province au Gymnase Jean Sturm (Strasbourg)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Pour compléter la formation à distance, le Cned organise un **stage intensif** de préparation à l'entrée à Sciences Po Paris et aux IEP de province durant les vacances de printemps (zones B). Il s'adresse **aux élèves de Terminale (Bac+0) et aux bacheliers (Bac+1)**.

Lieu du stage :

Gymnase Jean Sturm
8, place des Etudiants
BP 23
67060 Strasbourg Cedex

Dates du stage : du 23 avril au 27 avril 2012

Durée : 30 heures de cours sur 5 jours

Tarif : 350 €

Dates des préinscriptions

Début des préinscriptions : 1^{er} juillet 2011

Clôture des préinscriptions : 9 mars 2012

Date des résultats de la commission de sélection :

Les résultats seront communiqués aux familles, **par voie électronique uniquement le 12 mars 2012**

Contenu du stage

Ce stage intensif de 30 heures de cours constitue un complément à la formation à distance proposée par le Cned et prépare les stagiaires aux concours d'entrée à Sciences Po Paris et aux IEP de province.

L'objectif est d'apporter aux stagiaires les connaissances nécessaires aux épreuves et des conseils méthodologiques pour les réussir. Dans chaque discipline, des compléments et des approfondissements des programmes de Terminale seront fournis et des exercices pratiques proposés.

Les matières suivantes seront enseignées :

- Histoire de 1914 à nos jours : 8 heures

- Questions contemporaines au programme du concours commun (2 thèmes au programme) : 6 heures (soit 3 heures par thème)

- Culture générale type Sciences Po Paris : 3 heures

- Epreuve à option (au choix) : Sciences économiques et sociales, Littérature, Mathématiques : 7 heures

- Langue vivante (au choix) : Anglais, Allemand, Espagnol : 6 heures

Les trois langues seront proposées sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Cned

Site de Vanves – 60 Boulevard du Lycée – 92171 Vanves Cedex – France

Téléphone : 01 46 48 23 00 – Fax : 01 46 48 33 26

Dossier de candidature

Les stagiaires sont sélectionnés à partir d'un dossier de candidature qui comporte les pièces suivantes :

- le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat pour les Terminales
- les bulletins des trois trimestres de la classe précédente
- les bulletins de l'année en cours (si possible)
- une lettre de motivation
- la fiche de candidature ci-dessous complétée et signée
- une attestation individuelle d'assurance
- deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur (20 g), libellées à l'adresse des parents
- le chèque libellé au nom de l'agent comptable du Cned, signé et portant obligatoirement au dos le nom et le prénom du candidat, ainsi que son numéro d'inscription au Cned si le candidat est déjà inscrit à la formation à distance.

Le dossier complet est à déposer directement au site de Vanves, entre 9h00 et 17h00 ou à renvoyer à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :

**CNED – Site de Vanves
Formation IEP-bureau 417
60, boulevard du Lycée
92 171 VANVES CEDEX**

Les candidatures seront examinées par une commission.

Les stages auront lieu uniquement si 30 dossiers au minimum sont retenus.

Modalités pratiques

Le stage se déroule dans les locaux du Gymnase Jean Sturm situé en centre ville (à 20 minutes à pied de la gare, aisément accessible par les transports en commun).

L'établissement n'assure ni la restauration ni l'hébergement.

Informations importantes

➤ Le stage est réservé aux élèves inscrits à la préparation à distance du Cned (inscription en classe complète ou modulaire) au titre de l'année scolaire ou universitaire en cours.

Nous vous rappelons que l'inscription au Cned est possible toute l'année jusqu'au 15 mai 2012, y compris par téléchargement du dossier sur le site www.cned.fr.

➤ Si votre candidature est retenue, la procédure d'encaissement du chèque sera effective et votre inscription considérée comme définitive. Il n'est pas nécessaire de confirmer votre accord pour participation au stage : l'encaissement du chèque vaut acceptation par les parties.

➤ Si votre candidature n'est pas retenue, le Cned procédera au remboursement du montant du stage sans intervention de votre part. Les frais d'inscription à la formation à distance restent cependant acquis au Cned.

➤ Désistements. La règle générale, est qu'il n'existe aucune possibilité de remboursement, la place du candidat étant définitivement retenue.

Sur demande écrite et fourniture d'une attestation, donnent lieu à remboursement total du stage, uniquement les cas de force majeure, après examen de la demande par le Cned. Il est bien clair qu'une inscription à une autre préparation que celle du Cned ne constitue nullement un cas de force majeure.

➤ Pour toute information sur la procédure d'inscription, vous pouvez contacter notre service d'accueil au 01 46 48 77 11.

FICHE DE CANDIDATURE
STAGE INTENSIF AU GYMNASSE JEAN STURM DE STRASBOURG
23-27 avril 2012

NOM : Prénom :
Indicatif Cned (numéro d'inscription) :
Adresse postale :
.....
Adresse électronique obligatoire (Écrivez très lisiblement. Attention aux ., -, _, a, o, 7, 1)
.....
Adresse électronique des parents :
Téléphone : Portable :
Établissement fréquenté en 2011-2012 :
Adresse :
Niveau : Section :

Concours présenté(s) : Sciences Po Paris – Concours commun – IEP Bordeaux –
 IEP Grenoble

Choix de l'option (un choix) : SES - Littérature - Mathématiques

Choix de la langue (un choix) : Anglais - Allemand - Espagnol

Je soussigné(e),, responsable de l'élève nommé
ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de la note d'information et accepte les conditions suivantes :

- Si sa candidature est retenue, le Cned procédera à l'inscription ferme au stage, dès clôture de la commission de sélection des dossiers. Il n'est pas nécessaire de confirmer mon accord pour participation de mon enfant au stage, l'encaissement du chèque valant acceptation par les parties.
- Si sa candidature n'est pas retenue, le Cned procédera au remboursement intégral du stage, sans intervention de ma part.

Date et signature du candidat

Date et signature de l'un des parents si le candidat
est mineur